

**REPUBLIQUE DU TCHAD**



**UNITE-TRAVAIL-PROGRES**

---

**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET**

**DIRECTION GENERALE DU BUDGET**

**RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE  
L'ETAT AU QUATRIEME TRIMESTRE 2016**

## **INTRODUCTION**

Le présent rapport a pour objet de rendre compte, pour le quatrième trimestre 2016 de l'exécution de la loi N° 001/PR/2016 du 01 Janvier 2016 rectifiée par les lois N° 009/PR/2016 du 15 juillet 2016 et N° 013/PR/2016 du 31 octobre 2016 portant Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2016.

Ce rapport est destiné à l'information du public ainsi qu'aux députés, conformément à l'article 61 de la loi n°004/PR/2014 du 18 Février 2014 portant loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

En effet, l'exécution du budget de l'Etat au cours du dernier trimestre de l'année 2016 a été marquée par les orientations de la seconde loi de finances rectificative (LFR 2) N° 013/PR/2016 de l'année 2016.

Le rapport décrit le contexte dans lequel le budget de l'Etat a été exécuté au cours du 4<sup>ème</sup> semestre 2016 et présente la situation d'exécution des recettes hors pétrole et pétrolières ainsi que les dépenses par nature.

### **I. CONTEXTE ECONOMIQUE AU QUATRIEME TRIMESTRE 2016**

L'exécution du budget de l'Etat au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2016 s'est effectuée dans un contexte international marqué par des perspectives économiques mondiales moins favorables.

Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse par le FMI en 2016 à 1,6 %, dans les pays avancés, autour de 4,2 % dans les pays émergents et les pays en développement et à 1,7% dans les pays de la CEMAC. Au Tchad, il se situerait autour de -3,9% à fin 2016 contre 6,4% en 2015.

Cette faible performance de l'économie tchadienne s'explique, au-delà de la chute des cours du baril, par une dégradation du commerce avec l'extérieur occasionnée par un contexte sécuritaire défavorable.

C'est dans ce contexte que la LFR 2 de l'année 2016 a été promulguée le 31 Octobre 2016. Un contexte qui n'a fondamentalement pas varié car identique à celui de la loi de finances

initiale et de la loi de finances rectificative promulguées respectivement le 1<sup>er</sup> Janvier et le 15 juillet 2016.

Tenant compte du contexte particulier, la LFR 2 établit les prévisions de recettes à 648,185 milliards de FCFA contre 1.123,184 milliards de FCFA à la LFR1 et les prévisions des dépenses à 922, 279 milliards de FCFA contre 1.327, 336 milliards de FCFA. Il se dégage un déficit prévisionnel de 274,094 milliards de FCFA à la LFR2 contre les 204.152 milliards de FCFA de la LFR1.

Les recettes pétrolières sont attendues à 25 milliards contre les 115, 578 milliards FCFA de LFR1 soit une diminution de l'ordre de 90, 578 milliards FCFA pour une baisse de -78,36%.

Les recettes ordinaires sont estimées à 470,170 milliards de FCFA contre 615,748 milliards de FCFA dans la LFR1 soit une baisse de 145,578 milliards de FCFA (- 23,64 %).

Les recettes en capital vont passer de 507,436 milliards de FCFA à 178,015 milliards soit une baisse de 329,421 milliards pour une baisse de 64, 92%.

En matière des dépenses, la chute du cours de baril et la précarité des ressources traditionnelles ont contraint le gouvernement à mettre en place des mesures d'urgences (notamment les seize (16) mesures) dont l'objectif est de réduire le train de vie de l'Etat.

C'est ainsi que la masse salariale qui était à 391,196 milliards de FCFA à la LFR1 a été réduite à 365,465 milliards de FCFA, soit une baisse de 25,731 milliards de FCFA représentant un taux de 6,6%. Les dépenses en biens et services ont été revues à 42, 867 milliards de FCFA contre 69,818 milliards de FCFA, soit une baisse de 26,951 milliards de FCFA représentant un taux de 38,60%.

Les dépenses d'interventions de l'Etat qui étaient à 204,020 milliards de FCFA ont baissé à 104,552 milliards de FCFA, soit une réduction de 99,468 milliards de FCFA représentant une baisse de 49 %.

Les investissements sur ressources propres de l'Etat ont également été revus à 57,105 milliards de FCFA contre 263,057 milliards de FCFA, soit une baisse de 205,952 milliards de FCFA (baisse de 78,29 %). Les investissements sur financements extérieures ont connu une

baisse de 46,834 milliards de FCFA, ils passent de 197,436 milliards de FCFA à 150,602 milliards de FCFA, soit -23,72%.

La section suivante présente les détails des différentes exécutions des recettes et des dépenses du budget général de l'Etat.

## **II. SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT A FIN DÉCEMBRE 2016**

### **2.1 REALISATION DES RESSOURCES DE L'ETAT**

Prévues globalement pour un montant de 648,184 milliards de FCFA dans la Loi n°013 /PR/2016 portant rectificatif à la Loi n°009/PR/2016 du 15 juillet 2016 portant sur Budget Général de l'Etat, les recettes totales ont été portées à 564,329 milliards de FCFA au 31 décembre 2016, soit un taux de réalisation de 87,06%.

#### **2.1.1. RECETTES HORS PETROLE**

Sur une prévision annuelle de 415,170 milliards de FCFA, les réalisations de ressources hors pétrole au 31 décembre se sont chiffrées à 405,020 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 97,56%.

##### **2.1.1.1. Recettes fiscales**

Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, les recettes fiscales s'élèvent à 353,855 milliards de FCFA sur les 401,650 milliards de prévisions budgétaires, correspondant à un taux de recouvrement de 88,10%. Par rapport à l'objectif trimestriel qui est de 33,255 milliards de FCFA, les réalisations au 31 décembre s'élèvent à 58,292 milliards FCFA, elles enregistrent une plus-value de 25,037 milliards de FCFA.

Au niveau des régies financières, la Direction Générale des Impôts (DGI) a réalisé 85,37% de ses prévisions budgétaires, soit un montant de 234,917 milliards de FCFA dont 7,757 milliards de FCFA des Domaines. La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) quant à elle, a réalisé que 93,90% de ses prévisions annuelles, soit 112,681 milliards de FCFA.

### 2.1.1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont atteint 47,254 milliards de FCFA à fin décembre 2016 sur les 38,520 milliards de FCFA prévus, soit une réalisation de plus de 122,67%. Par rapport aux 4,258 milliards de FCFA de prévisions trimestrielles, les réalisations sont de 13,203 milliards de FCFA, elles dégagent une plus-value de 8,945 milliards de FCFA.

### 2.1.2. RECETTES PETROLIERES

Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, les recettes pétrolières sont mobilisées à hauteur de 30,059 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de la LFR2 de 25,000 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 120,23%.

**Tableau 1 :** Réalisation des recettes au 31 décembre 2016

Nature de la recette	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Recettes hors pétrole	415 170	371,050	89,37%
Recettes exceptionnelles	30 000	33,970	113,23%
Recettes pétrolières	25 000	30 059	120,23%
<b>TOTAL</b>	<b>470 170</b>	<b>435 079</b>	<b>92,54%</b>

*Source : DGT/MFB*

## 2.2. EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EN DEPENSES

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses budgétaires au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, porte essentiellement sur le Service de la Dette, les Dotations aux Pouvoirs Publics, les Interventions de l'Etat et les Equipement-Investissement.

Sur les 922,279 milliards de FCFA de prévisions établies dans la Loi de Finances Rectificative (2), les dépenses totales de l'Etat, sont évaluées à 912,445 milliards de FCFA à fin décembre 2016, avec un taux d'exécution de 98,93%.

### 2.2.1. Service de la dette (Titre D)

Prévu pour un montant de 201,688 milliards de FCFA, le service de la dette publique du Budget de l'Etat pour la gestion 2016 a connu une réalisation de l'ordre de 164,394 milliards de FCFA au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, soit un taux d'exécution de 81,51%.

## 2.2.2. Dotation des pouvoirs publics (TITRE II)

Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, le montant total des dépenses à ce titre se chiffre à 460,600 milliards de Francs CFA sur une dotation annuelle de 408,332 milliards de Francs CFA, soit un taux d'exécution de 112,80%. Par composante, la situation des dépenses des Pouvoirs Publics se présente comme suit :

### 2.2.2.1. Personnel

A la fin de l'année 2016, ces dépenses sont exécutées à hauteur de 364,963 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de la LFR 2 de 365,465 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,86%.

### 2.2.2.2. Biens et Services

Au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, les dépenses de biens et services s'élèvent à **95,637** milliards de FCFA (pour un montant *ordonné de 29,881 milliards de FCFA* et des DAO de *65,756 milliards de FCFA*) sur une dotation annuelle de 42,867 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution en dépassement de **223,10%**.

### 2.2.3. Transferts et subventions (Titre III)

Pour une prévision de 104,552 milliards de FCFA, les dépenses de transferts et subventions ont atteint au 31 Décembre 2016 un montant de 107,510 milliards de FCFA (pour un montant *ordonné de 81,648 milliards de FCFA* et des *DAO de 25,862 milliards de FCFA*), représentant ainsi un taux d'exécution en dépassement de 102,83%.

### 2.2.4. Investissement-Equipement (Titre V)

A la date du 31 décembre 2016, les dépenses d'investissements sur ressources intérieures sont exécutées à concurrence de 51,265 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 57,105 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux d'exécution de 89,77%.

Quant aux investissements sur financements extérieurs, les décaissements se chiffrent à 128,676 milliards FCFA pour une prévision de 150,602 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 85,44%. Ils se répartissent comme suit : 80,659 milliards de FCFA pour les dons/projets et 48,017 milliards de FCFA pour les emprunts/projets.

La situation des dépenses du budget général de l'Etat est présentée dans le tableau récapitulatif ci-après :

**Tableau 2** : Exécution des dépenses au 31 décembre 2016

NATURE	Dotation	Exécution	Taux d'exécution
<b>TITRE I : SERVICE DETTE PUBLIQUE (y compris amortissements)</b>	201,688	164,394	81,51%
<b>TITRE II : DOTATION AUX POUV PUBLICS</b>	408,332	460,600	112,80%
<i>PERSONNEL</i>	365,963	364,963	99,86%
<i>BIENS &amp; SERVICES</i>	42,368	95,637	223,10%
<b>TITRE III : INTERVENTION DE L'ETAT</b>	104,552	107,510	102,83%
<b>TITRE V : EQUIPEMENT-INVESTISSEMENT</b>	207,707	179,941	86,63%
<i>INVEST.SUR RESS.INTER</i>	57,105	51,265	89,77%
<i>INVEST.SUR FIN. EXT</i>	150,602	128,676	85,44%
<b>TOTAL</b>	<b>922,279</b>	<b>912,445</b>	<b>99,93%</b>

*Source* : CID/DGB/MFB

### III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

#### 3.1. Conclusions

L'économie tchadienne est caractérisée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre par une hausse des recettes malgré une sensible augmentation des dépenses.

Le taux de recouvrement de 120% des recettes pétrolières peut se justifier par une relative reprise des extractions pétrolières et du regain du prix du Brent entamé depuis octobre dernier.

Les résultats en terme de réduction des dépenses ont été à la hauteur des ambitions affichées du gouvernement tant à travers les objectifs premiers de LFI que dans les priorités fixées dans les lois rectificatives 1 et 2.

La masse salariale a été stabilisée au niveau annuel avec un taux d'exécution de 99,86%.

La seule contrainte à observer vient du côté des DAO en biens et services, en transferts et subvention et en amortissements de la dette publique, dépenses qui ont connus une augmentation en raison du retard pris au cours de l'année 2016 pour faire basculer l'exécution des dépenses dans le système informatisé de la dépense (le CID).

### 3.2. Recommandations

Etant entendu que le taux de croissance décline davantage, passant de 6,1% en 2015 à -3,9 % en 2016, et que les sources extérieures de financement (recettes d'exportation, Investissements Directs Etrangers et l'aide publique au développement) sont de plus en plus volatiles, la mobilisation des ressources publiques doit être un enjeu primordial d'où un besoin sans délai d'une stratégie de mobilisation pour faire face aux chocs exogènes.

Les partenariats publics privés doivent être poursuivis pour améliorer le niveau des financements extérieurs qui semble être faible comparativement à certains pays de la région Afrique Centrale.

Mise à part les recettes, les dépenses publiques également vont demander une attention particulière. Les fortes incitations à augmenter les dépenses notamment les DAO, doivent être maîtrisées. En effet, il est logique que si les recettes sont difficiles à mobiliser, les dépenses doivent s'adapter car étant elles-mêmes une variable d'ajustement.

Des mesures d'ajustement de la dépense et de nouvelles orientations budgétaires vont continuer à être prises et appliquées en 2017 pour une meilleure optimisation de la politique du gouvernement afin d'atteindre une croissance durable et inclusive.

Fait à N'Djaména le, 10 AOUT 2017



Le Ministre des Finances et du Budget

**Christian Georges DIGUIMBAYE**